

**SOYEZ
NOTRE INVITÉ
PRIVILÉGIÉ**

À NANINNE
Rue des Acquisées

DU LUNDI **13 JUIN** AU
SAMEDI **18 JUIN** 2016
DEVENEZ VIP!

Profitez de nos journées privilèges pour découvrir notre lotissement à Naninne. Visitez, en exclusivité, une maison terminée et nos maisons en cours de construction. Constatez par vous même la qualité et le savoir-faire Thomas & Piron.

**VISITE
SUR
RENDEZ-VOUS**

**DÉJÀ UNE MAISON (190 m²)
+ TERRAIN (1 055 m²)**
à pd **360 000 €** Hors frais
E_{spec} 125 kWh/m².an
E_{totale} 20 253 kWh/an

PE&B

POUR UN ACCUEIL PRIVILÉGIÉ, PRENEZ RENDEZ-VOUS AUPRÈS DE NOS CONSEILLERS DE LA MAISON TÉMOIN DE WIERDE. NOUS VOUS Y ACCUEILLERONS AVEC PLAISIR ET NOUS VOUS GUIDERONS AU MIEUX DANS VOTRE RÉFLEXION CONSTRUCTIVE.



MAISON EXPO DE WIERDE
CHAUSSÉE DE MARCHÉ, 626
T. 081 33 26 33

**CHÈQUE DE
2 500 €** TVAC
à valoir sur des travaux
de finitions offert aux
5 premiers acquéreurs

INFOS: **061 53 12 16** - www.thomas-piron.eu

NAMUR

Le nouveau Palais a déjà coûté 8,7 millions d'euros

Des montants entièrement partis dans les frais d'architectes... Les travaux n'ont pas encore démarré!

C'est un chiffre qui interpelle: près de 8,7 millions d'euros ont déjà été engagés pour la construction du nouveau palais de Justice de Namur. Et pourtant, les travaux n'ont pas encore débuté. Ce montant est entièrement destiné à couvrir les frais d'études et d'architectes dans le projet, explique le ministre de l'intérieur Jan Jambon.

Il y a plusieurs mois, le député fédéral Georges Gilkinet interrogeait le ministre de l'Intérieur Jan Jambon sur la construction du futur palais de Justice de Namur. Mais la réponse de ce dernier lui a fait avaler son café de travers. Dans sa lettre, le ministre ex-

pliquait que, pour ce projet, «l'enveloppe totale des honoraires acceptée par le Conseil des ministres s'élève à 8.691.572,76 euros TVA comprise.»

Sur ce montant, 5 millions d'euros sont à charge de la Régie des bâtiments, 3,75 millions devront être pris en charge par le futur promoteur, soit l'entreprise chargée de la construction et qui louerait le bâtiment ensuite à l'État.

Des sommes pour le moins importantes alors que, comme l'indique le député Ecolo, «on n'a pas encore posé la première pierre.»

Au parlement fédéral, ce dernier a interrogé le ministre Jan Jambon sur ces montants.

«Si la construction du nouveau palais de justice à Namur est une nécessité compte tenu des



conditions de travail déplorables dans le palais actuel, cela ne doit pas nous empêcher de nous interroger sur l'ampleur des frais d'études engagés», écrit Georges Gilkinet, demandant au ministre s'il n'y a pas «une faute de frappe.»

Mais Jan Jambon confirme les montants annoncés. Et il se tranche derrière les montants des honoraires pour expliquer leur importance. «Le montant des honoraires a été fixé au taux de 9,41% lors de l'attribution du marché de services en 2008. Ce pourcentage a été augmenté de 1,38% (...) pour tenir compte du contrôle de l'exécution du chantier non prévu

à la base. Ce pourcentage est normal pour un service global d'étude d'architecture et d'ingénierie, sachant qu'un service d'architecture seul est déjà de l'ordre de 8% du montant des travaux. L'impact de ce montant sur le dossier est identique et connu depuis plusieurs années.»

Ce dernier rappelle d'ailleurs que le coût total des travaux du palais de justice est prévu à 80.552.109 euros. Une réponse qui ne rassure pas forcément le député écolo, qui reste étonné par ces frais conséquents, engagés «sur un projet qui n'avance pas».

L.M.

TEMPLOUX

L'heure des travaux a sonné pour l'église St-Hilaire

A Temploux, les travaux de restauration de l'église Saint-Hilaire ont démarré. Ils devraient durer un peu plus d'un an, le temps nécessaire pour redonner à cet édifice classé son lustre d'antan.

Initié en 2010, le dossier de restauration de l'église Saint-Hilaire se concrétise enfin. L'ensemble des charpentes et toitures du chœur, du clocher et des nefs centrales et latérales vont être entièrement restaurées, et d'autres travaux connexes seront réalisés en parallèle.

Cette cure de jeunesse fera le plus grand bien à cet édifice classé. Ces dernières années, il n'y avait que des petits travaux urgents qui avaient été entrepris: stabilisation d'une partie de la charpente, chauffage, restauration du vitrail du transept droit, réparation des corniches...

Mais des véritables travaux de restauration, il n'y en avait plus eu depuis de nombreuses années déjà. Consé-

quence: le bâtiment a subi plusieurs dégradations. Certains anciens Temploux prétendent d'ailleurs que le clocher aurait bougé lors de la seconde guerre mondiale. Les dégâts principaux restent néanmoins dus à des infiltrations d'eau qui ont fortement endommagé les structures des charpentes et les toitures. A l'intérieur de l'église, le plafonnage en a été la première victime. En 2012, encore, on constatait que le plafonnage du couloir entre le chœur et la sacristie était tombé. D'année en année, l'édifice se dégradait à vue d'œil...

Aujourd'hui, les travaux de grande ampleur ont enfin démarré et permettront à cette église de conserver le charme et la solidité qu'elle mérite en tant que patrimoine classé.

Un peu d'histoire... L'église Saint-Hilaire de Temploux est un édifice gothique construit au 16^{ème} siècle en pierres de taille locale et briques rouges. Elle présente une belle tour romane surmontée d'un clocher hexagonal

fin et élancé du 17^{ème} siècle. Comptant à l'origine 3 nefs, l'édifice voit ce nombre porté à 5 en 1910. Recouvertes de plafonds, les nefs se démarquent du chœur et du transept, coiffés d'une charpente ancienne en berceau brisé.

Les 3 parties anciennes de l'église (la tour, le chœur et le transept) ont été classées par arrêté en 1946 de par leur valeur archéologique et artistique, permettant de qualifier l'église de monument historique.

En 2011, la Ville propose d'étendre le classement à l'ensemble de l'édifice: les parties les plus récentes sont aussi significatives de la veine néogothique en Belgique, et la nef centrale et sa charpente complète de type roman font preuve d'une particularité incontestable. C'est une des rares charpentes romanes conservées en Province de Namur (avec Floeffe, Seilles et Reppe) et un des ensembles les plus complets de Wallonie. Le dossier est toujours en cours, la Région n'ayant pas encore donné suite à cette demande.

Près d'un million d'euros de travaux Le marché a été attribué fin 2014 à l'entreprise G&Y Liégeois de Battice pour un montant de 961.211,60 € TVAC. Sur proposition du Ministre wallon du patrimoine Maxime Prévot, le gouvernement wallon a dégagé un subside 296.390 €. Concrètement, il sera principalement question de: démonter toutes les toitures et charpentes et installer de nouvelles toitures et charpentes avec une couverture d'ardoises naturelles, renouveler les maçonneries de la tour, installer de nouveaux abats-sons, placer un nouveau système pour faire sonner les cloches (petits marreaux), réparer la croix existante et poser un escalier avec palier (au niveau du clocher). Tanguy Auserp, Premier Echevin en charge du Patrimoine et des cultes, se réjouit de voir les travaux enfin commencer. Encore un édifice classé qui, grâce à l'excellente collaboration entre la Ville et les entreprises compétentes, sera sécurisé et conservé pour de longues années encore...